

## Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

### *Les mardis !*

Des ateliers sont mis en œuvre par les animateurs et parfois des intervenants extérieurs. Pour chaque période, une thématique différente sera proposée (artistique, sportive, culturelle,...). L'inscription engage l'enfant à participer à l'intégralité des séquences du module (les périodes sont définies et présentées avec les programmes des TAP).

Les programmes proposés aux enfants sont prévisionnels. Ils pourront être modifiés pour des raisons de moyens logistiques, météorologiques ou humains. Si le nombre minimum de participants n'était pas atteint lors des **inscriptions sur Portail familles**, l'activité pourrait être annulée par les responsables des accueils.

Les enfants sont pris en charge directement à la sortie de l'école par nos équipes d'animation et ils ne peuvent pas être récupérés avant la fin de l'atelier, il n'y a donc pas de départ échelonné durant cette séquence. A la fin de la séquence, les enfants sont pris en charge en fonction des modalités choisies par la famille (départ avec les parents ou inscrits à une autre séquence d'accueil du soir).

Depuis la réforme des rythmes de l'enfant, ce TAP fait partie intégrante des activités proposées par nos accueils de loisirs et ne fait pas l'objet d'un supplément tarifaire.

Pour cette nouvelle session, **du 13 janvier au 21 février**, les enfants pourront évoluer en tant qu'artiste peintre, sur le thème **« mes œuvres de l'hiver »**. Ils découvriront une technique de peinture par séance.

TAP

Les mardis:

- 14, 21 et 28 janvier

- 4, 11 et 18 février

## Atelier : « mes œuvres de l'hiver »

(adaptation du matériel et des ouvrages en fonction de l'âge de l'enfant et de sa dextérité)

